



Fédération Française de **Badminton**

Comité départemental du Calvados

Règlement des Rencontres Départementales Jeunes

Adoption: [01/10/2024](#)
Entrée en vigueur : [02/10/2024](#)
Validité : permanente

1. Les Rencontres Départementales Jeunes (RDJ) sont des tournois destinés à promouvoir l'accès à la compétition pour tous les jeunes débutants. Elles ne rapportent pas de point pour le Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH).
2. Ce règlement particulier complète les dispositions du Règlement Général des Compétitions de la FFBAD. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
3. Tous les participants doivent être licenciés et accompagnés d'une personne majeure restant dans la salle et clairement désignée auprès des organisateurs.
4. L'inscription est gratuite et doit être effectuée sur Badnet, au plus tard la veille de la rencontre.
5. Les inscriptions sont ouvertes :
 - aux joueurs Non-Compétiteurs et P12 en priorité, P11 maxi.
 - aux catégories d'âge allant de minibads à minimes.
6. La rencontre démarre au plus tôt à 13h30 et se termine au plus tard à 16h30.
7. Le nombre de jeunes n'est pas limité mais la formule dépend du nombre d'inscrits (les matches peuvent se jouer soit en moins de 21 points, soit en un seul set, soit au temps).
8. Les matches sont prioritairement des simples et peuvent opposer des garçons et des filles.
9. Les matches se jouent en auto-arbitrage.
10. Les volants sont à la charge des joueurs. Ils sont soit en plastique, soit en plumes, soit hybrides après accord des joueurs.
11. Le représentant légal du participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant-droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles le jeune peut apparaître. Toute demande contraire doit être formulée auprès des organisateurs dans le cadre légal du droit à l'image.
12. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.